

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT



Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	1 / 13

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins
Fournisseur	:	Cyanco Canada Inc. 3545 Ashby St. Laurent, QC H4R 2K3 Canada
Téléphone	:	514-337-2421
Téléfax	:	514-337-9057
CANADA: Numéro d'urgence CANUTEC	:	613-996-6666
Service de réglementation du produit	:	905-451-3810
MSDS préparé par	:	Regulatory Affairs Department (905) 451-3810 EXT 128 Date préparée: 11/10/2009

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

*** APERÇU GÉNÉRAL DES URGENCES ***

Forme-liquide **Couleur-incolore** **Odeur-Odeur ressemblant aux amandes.**

Très toxique par inhalation, contact cutané et ingestion.

Tout contact avec les acides libère du cyanure gazeux très toxique.

Peut être irritant pour les yeux et la peau.

Très toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets indésirables à long terme pour l'environnement aquatique.

Lorsque exposé à des acides (et même au dioxyde de carbone!) l'acide cyanhydrique se libère, est combustible et peut réagir à l'air pour former un mélange de gaz explosifs.

L'acide cyanhydrique peut causer tous les degrés d'empoisonnement au cyanure.

Peut causer des blessures sévères aux yeux.

EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ

Contact avec les yeux

Corrosif. Peut causer des brûlures provoquant des lésions irréversibles.

En raison des propriétés corrosives du cyanure de sodium, il peut se produire un début de brûlure chimique latent aux yeux allant même jusqu'à 48 heures après l'exposition. Une réaction généralisée peut également se produire avec une exposition oculaire.

Contact avec la peau

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	2 / 13

Très toxique. Peut s'avérer fatal si absorbé par la peau.
Peut provoquer une irritation de la peau.

Inhalation

Très toxique. Peut être mortel si inhalé.
Peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Ingestion

Très toxique. Peut être mortel si avalé.

Répercussions possibles sur l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Solution dans l'eau

Informations sur les composants / Composants dangereux

Cyanure de sodium			
No.-CAS	143-33-9	Pourcentage (poids/poids)	<= 2 %

Autres informations

Cette matière est classifiée comme dangereux sous la réglementation de l'OSHA

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SECURITE DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification	Date de révision	11/10/2009
160354	Date d'impression	11/20/2009
Numéro de commande	Page	3 / 13

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Obtenir une assistance médicale immédiate!

IMPORTANT: Des recommandations pour le traitement spécifique du contrepoison peuvent varier par région ou par pays. Consulter la fiche signalétique pour le traitement approprié dans votre région ou contacter le service d'urgence de l'hôpital le plus près de chez vous pour obtenir des recommandations.

Lors d'assistance à des urgences cyanure, toujours prévoir votre propre protection, prendre les mesures nécessaires

Tout en vous protégeant contre l'exposition, retirer les personnes affectées de la zone à risque. Ce faisant, toujours tenir compte de l'auto-protection (p. ex. appareil de protection des voies respiratoires adéquat et tenue de protection adéquate/gants de protection en caoutchouc butyle, caoutchouc fluoré, caoutchouc chloroprène, etc.).

Débuter immédiatement la décontamination tout en enlevant les vêtements contaminés ou trempés pour en disposer immédiatement de manière sécuritaire.

Après que la décontamination avec d'importantes quantités d'eau vive est complétée, garder au chaud, dans une position confortable et couvrir si nécessaire.

Les patients inconscients mais qui respirent devraient être placés dans une position latérale stable. En cas d'arrêt cardiaque, débiter immédiatement la réanimation cardiorespiratoire (RCR) protégée. (NE JAMAIS DONNER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE BOUCHE À BOUCHE en raison de l'exposition possible du sauveteur!)

Si disponible et recommandé dans votre région, le nitrite de pentyle peut être indiqué comme mesure de premiers soins pour le traitement contre le cyanure.

Toujours appliquer l'oxygène, si disponible.
Ne jamais laisser la victime sans surveillance

Inhalation

L'inhalation est possible si le cyanure est sous forme d'aérosol, de brume, de poussière ou de fumée. Ne jamais donner directement la respiration artificielle bouche à bouche ou bouche à nez. Utiliser un sac ou un respirateur pour la respiration artificielle en raison du danger possible d'empoisonnement des sauveteurs!

Il y a un risque d'empoisonnement des sauveteurs!

Maintenir les voies respiratoires dégagées

En cas de difficultés respiratoires, donner immédiatement de l'oxygène.

Contactez immédiatement le médecin à l'urgence (rapport alarmant: empoisonnement au cyanure / acide cyanhydrique)

Contact avec la peau

Aucun cas d'intoxication au cyanure n'a été observé à ce jour à la suite de contact au cyanure de potassium ou de sodium sec sur la peau sèche et libre de toute blessure. Cependant, si le cyanure de potassium ou de sodium sec vient en contact avec l'humidité de l'air ou les acides alors le cyanure d'hydrogène peut se relâcher, causant ainsi une intoxication au cyanure.

Laver immédiatement à grande eau (et savon, si disponible) tout en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés.

Contactez ou convoquez immédiatement un médecin urgentologue en cas de symptômes d'intoxication (mots-clés: intoxication au cyanure / acide cyanhydrique).

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	4 / 13

Contact avec les yeux

En cas de contact oculaire, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements. Il est important de consulter un médecin pour tous types d'exposition oculaire en raison de brûlures caustiques potentielles aux yeux.

Contactez ou convoquez immédiatement un médecin urgentologue en cas de symptômes d'intoxication (mots-clés: intoxication au cyanure / acide cyanhydrique).

Un ophtalmologiste devrait également être consulté pour évaluation des brûlures caustiques aux yeux. Les brûlures oculaires peuvent ne pas être apparentes dans les 48 premières heures à cause des propriétés caustiques du cyanure de sodium.

Ingestion

Rincer abondamment la bouche avec de l'eau

Obtenez de l'assistance médicale immédiatement.

Ne pas provoquer de vomissement

Avertir immédiatement les services médicaux d'urgence (mentionner : intoxication au cyanure / acide cyanhydrique).

Transporter immédiatement dans un centre médical.

Avis aux médecins

IMPORTANT: Des recommandations pour le traitement spécifique du contrepoison peuvent varier par région. Si vous n'êtes pas familiers avec les recommandations courantes pour le traitement, vous devriez contacter le centre antipoison de votre région ou votre pays pour obtenir les directives et recommandations spécifiques.

Symptômes possibles d'empoisonnement:

Intoxication classée par 2 catégories:

Légère intoxication

Grave intoxication

Les symptômes suivants ne sont pas suffisants pour assurer un diagnostic correct:

Symptômes du système nerveux central:

Stade précoce: mal de tête, vertige, somnolence (endormissement), nausées

Stade avancé: crise d'épilepsie, coma

Symptômes pulmonaires:

Stade initial: dyspnée, tachypnée.

Stade avancé: hyperventilation, respiration de Cheyne-Stokes, apnée.

Symptômes cardio-vasculaires:

Stade initial

hypertonie, arythmie à noeuds sinusoïdaux, arythmie à noeuds AV, bradycardie.

Stade avancé: tachycardie, arythmie complexe, arrêt cardiaque

Symptômes dermiques:

Stade précoce: peau rosée

Stade avancé: cyanose

Influence sur le métabolisme:

Acidose lactate: pH 7,1 et niveau de lactate de 17 mmol/l sont décrits

Traitement:

NOTE: L'avis sur le traitement peut varier par région. Consulter la fiche signalétique ou contacter le centre antipoison de votre région pour le traitement avec le contrepoison approprié utilisé dans votre région.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification	Date de révision	11/10/2009
160354	Date d'impression	11/20/2009
Numéro de commande	Page	5 / 13

Le sauveteur ou le premier répondant médical devrait toujours se protéger contre l'exposition. Décontaminer la victime pour éviter toute absorption additionnelle et exposition des sauveteurs. Surveiller les signes vitaux.

Un traitement rapide avec un contrepoison est essentiel pour sauver des vies lors d'une exposition aiguë à grande dose au cyanure. NOTE: le retrait de la substance toxique est tout aussi important que le traitement avec le contrepoison.

NOTE: Voici un aperçu des contrepoisons disponibles à titre d'information. Pour le médecin traitant, il est important d'être familier avec l'administration de contrepoisons pour le cyanure disponibles dans le pays où ce produit chimique est utilisé!

Légère intoxication

Le traitement dépend de la présentation clinique avec les symptômes et l'historique d'exposition (relié à la dose).

Oxygène à 100% et respiration artificielle, si indiquée.

Surveiller étroitement le patient et vérifier ses signes vitaux (Pression sanguine, pouls et respiration).

Surveiller le patient dès le début des symptômes ou de la détérioration de son état.

Selon les constatations cliniques ou la pathologie, basé sur des contrôles surveillés avec restrictions sur ces constatations cliniques, il peut s'avérer nécessaire pour le médecin d'implanter le traitement orienté vers le symptôme pour le traitement préventif de l'oedème pulmonaire. Des radiographies pulmonaires peuvent être nécessaires pour le diagnostic de l'oedème pulmonaire.

Un traitement spécifique comme contrepoison peut être indiqué pour une intoxication au cyanure de modérée à sévère; (il est important de savoir qu'il existe différents types de contrepoisons disponibles pour le traitement de l'intoxication au cyanure dans différents pays). Si le médecin traitant n'est pas familier avec l'exposition au cyanure et à son traitement, il devrait contacter la division médicale du centre régional antipoison pour une aide immédiate avec informations additionnelles, lorsque requis.

Pour toute exposition au cyanure:

Toute personne exposée au cyanure devrait être soumise à un contrôle continu pendant plusieurs heures même si le patient se sent assez bien pour vérifier s'il n'y a pas de symptômes résiduels ou récurrents d'un empoisonnement

Empoisonnement sévère

Respiration artificielle avec oxygène à 100%.

Administration immédiate du contrepoison selon celui autorisé dans le pays où l'exposition s'est produite.

Ci-dessous figurent les deux antipoisons les plus communs:

1. Agent de formation de méthémoglobine

Thérapie de nitrite: (Nitrite de pentyle, nitrite de sodium et thiosulfate de sodium) (communément référé comme la trousse de contrepoison du cyanure Taylor, Lilly ou Pasadena)

Pour expositions modérées à sévères (patient encore conscient)

Aspirols de nitrite de pentyle: (1 - 3 aspirols administrés comme inhalant, maintenus à 1 - 2 pouces du nez pour 15 - 30 secondes puis retirés de 15 - 30 secondes (lire le document d'information sur le médicament avant d'administrer).

300 -600 mg de nitrite de sodium administré par intraveineuse sur une période de 5 à 15 minutes.

Thiosulfate de sodium (12,5 g - 100-500 mg/kg poids) par intraveineuse sur une période de 15 - 20 minutes.

Si le patient est conscient, alors le thiosulfate de sodium peut être administré comme contrepoison par lui-même (voir le feuillet informatif de l'emballage du contrepoison)

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification	Date de révision	11/10/2009
160354	Date d'impression	11/20/2009
Numéro de commande	Page	6 / 13

Thiosulfate de sodium (12,5 g - 100-500 mg/kg poids) IV peut être administré selon les symptômes et la présentation clinique.

2. Agent de complexation contrepoison: hydroxycobalamine (communément appelé le Cyanokit)

Traitement comme suit:

Administrer l'hydroxocobalamine (Cyanokit®) 5 g i.v. (70 mg/kg b.w.chez les adultes) par infusion sur une période de 20 -30 minutes. L'administration de cette dose peut être répétée tel que requis selon la sévérité de l'empoisonnement. Le temps d'infusion par dose répétée: de 30 minutes à 2 heures. La seule façon permise d'administrer l'hydroxocobalamine est par intraveineuse. (Le médecin devrait lire attentivement les directives sur l'emballage du médicament pour s'assurer de la reconstitution adéquate de l'état liquide et de l'administration du contrepoison!).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair	Non combustible.
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
Température d'auto-inflammabilité	non applicable

Moyen d'extinction approprié

poudre extinctrice

En cas d'incendie dans les environs:, agent alcalin d'extinction en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

dioxyde de carbone (CO₂)

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, dégagement possible de: acide cyanhydrique

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression (approuvé par MSHA ou NIOSH, ou l'équivalent) ainsi que des vêtements complets de protection.

Information supplémentaire

Procédure standard pour feux d'origine chimique. Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. L'eau contaminée ayant servi à éteindre l'incendie doit être éliminée conformément aux règlements administratifs locaux. Les résidus de combustion doivent être éliminés conformément aux prescriptions.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter un équipement de protection individuel.

Tenir à l'écart les personnes non protégées.

Accès interdit aux personnes étrangères au service.

Assurer une aération suffisante. Risque de résorption cutanée. Éviter tout contact avec la peau.

Mettre toutes les sources inflammables hors de danger et les tenir éloignées.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification	Date de révision	11/10/2009
160354	Date d'impression	11/20/2009
Numéro de commande	Page	7 / 13

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser atteindre le terrain, les cours d'eau, eau souterraine, les égouts, l'eau de surface. Les eaux usées cyanurées et leurs solutions doivent être détoxiquées avant leur acheminement vers un réseau d'égout public ou vers un cours d'eau.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec des matériaux liant les liquides, par ex. un absorbant inerte

Recueillir mécaniquement. Collecter dans des récipients appropriés.

Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

Emballer et étiqueter les déchets comme la matière elle-même. Ne pas ôter l'étiquette d'identification du récipient jusqu'à son élimination.

Conseils supplémentaires

Formation de acides au contact de acide cyanhydrique.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger

Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'extraction.

Fermer hermétiquement le fût, immédiatement après utilisation.

Fermer à clé ou de telle manière que seules les personnes qualifiées puissent entrer.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

voir section 5.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Maintenir les contenants étanches et les conserver dans un lieu sec et bien aéré.

Propre, sec, verrouillable.

Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de réserve d'eau pour l'extinction des incendies.

Matériaux inadéquats aluminium

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec: acides et sels acides.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices relatives à l'exposition au travail, auprès de ces composantes

• Cyanure d'hydrogène

No.-CAS 74-90-8

Paramètres de contrôle

4.7 ppm

5.2 mg/m³ CN

CN

Valeur limite maximum

admissible:(CAD AB OEL)

Désignation de la peau:(CAD AB

OEL)

Peut être absorbé par la peau.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT**cyanco****Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins**

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	8 / 13

4.7 ppm CN	Valeur limite maximum admissible:(CAD BC OEL)	
CN	Désignation de la peau:(CAD BC OEL)	Peut être absorbé par la peau.
4.7 ppm CN	Valeur limite maximum admissible:(CAD ON OEL)	
CN	Désignation de la peau:(CAD ON OEL)	Peut être absorbé par la peau.
10 ppm 11 mg/m3 CN	Valeur limite maximum admissible:(OEL (QUE))	
CN	Désignation de la peau:(OEL (QUE))	Peut être absorbé par la peau.
CN	(OEL (QUE))	Recirculation interdite

• Cyanure de sodium

No.-CAS 143-33-9

Paramètres de contrôle

10 mg/m3	Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(OEL (QUE))	Poussière totale
10 mg/m3	Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(CAD AB OEL)	Poussière totale
5 mg/m3	Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(CAD AB OEL)	poussière alvéolaire
10 mg/m3	Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(CAD BC OEL)	Poussière totale
3 mg/m3	Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(CAD BC OEL)	poussière alvéolaire
5 mg/m3 CN	Valeur limite maximum admissible:(CAD ON OEL)	
CN	Désignation de la peau:(CAD ON OEL)	Peut être absorbé par la peau.
5 mg/m3 CN	Valeur limite maximum admissible:(CAD AB OEL)	
CN	Désignation de la peau:(CAD AB OEL)	Peut être absorbé par la peau.
5 mg/m3 CN	Valeur limite maximum admissible:(CAD BC OEL)	
CN	Désignation de la peau:(CAD BC OEL)	Peut être absorbé par la peau.
10 ppm 11 mg/m3 CN	Valeur limite maximum admissible:(OEL (QUE))	
CN	Désignation de la peau:(OEL (QUE))	Peut être absorbé par la peau.
CN	(OEL (QUE))	Recirculation interdite

Autres informations

Les procédés de mesure appropriés sont :

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	9 / 13

acide cyanhydrique

OSHA méthode ID 120

Mesures d'ordre technique

Organiser l'absence de tout risque d'exposition.

Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les conditions du milieu de travail exigent le port d'un respirateur, l'on doit suivre les exigences d'un programme de protection respiratoire qui répond aux normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2

Protection des mains

Matériau de gants	Latex nature (NR)
Épaisseur du matériau	0.5 mm
Temps de pénétration	>= 480 min
Méthode	DIN EN 374
Matériau de gants	Nitril
Épaisseur du matériau	0.11 mm
Temps de pénétration	>= 480 min
Méthode	DIN EN 374
Matériau de gants	Nitril
Épaisseur du matériau	0.33 mm
Temps de pénétration	>= 480 min
Méthode	DIN EN 374
Matériau de gants	Polychloroprène, à revêtement intérieur en latex naturel.
Épaisseur du matériau	0.6 mm
Temps de pénétration	>= 480 min
Méthode	DIN EN 374

La main, le symbole de protection mentionné ci-dessus est basé sur la connaissance de la chimie et prévoit l'utilisation de ce produit sauf qu'il est possible qu'il ne soit pas approprié pour tous les lieux de travail. Une évaluation des risques devrait être effectuée avant son utilisation pour assurer que les gants conviennent pour les environnements de travail spécifiques et pour tous les procédés, avant même leur utilisation.

Protection des yeux

lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques

Lors des travaux de nettoyage: bottes en caoutchouc ou en plastique.

Pour identifier d'autres exigences en matière d'équipement de protection personnelle, il est recommandé de procéder à une évaluation des dangers conformément à la norme en matière d'équipement de protection personnelle (ÉPP) d'OSHA (29 CFR 1910.132) avant d'utiliser ce produit.

Une douche de sécurité et une fontaine pour nettoyage oculaire devraient être disponibles.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau.

Lors d'un contact avec la peau, la laver immédiatement avec beaucoup d'eau.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT**cyanco****Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins**

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	10 / 13

Ne pas manger, boire, fumer, priser pendant le travail. Laver les mains et/ou le visage avant les pauses et à la fin du travail.

protection préventive de la peau

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Éviter de souiller les vêtements avec le produit.

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés.

Laver immédiatement à l'eau les vêtements salis ou imprégnés.

Mesures de protection

Respecter scrupuleusement toutes les mesures de sécurité indiquées.

Les limites d'expositions aux postes de travail doivent être maintenues en deçà des valeurs indiquées.

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Aspect**

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	Odeur ressemblant aux amandes.

Données de sécurité

Point/intervalle de fusion	env. 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	env. 100 °C
Point d'éclair	Non combustible.
Inflammabilité	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	non applicable
Auto-inflammabilité	non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	non applicable
pression d'explosion absolue maximale	non applicable
Pression de vapeur	14.7 hPa (20 °C)
Densité	env. 1.0 g/cm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	non applicable
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	non analysé(e)
Viscosité, dynamique	non applicable

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

cyanco

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	11 / 13

Viscosité, cinématique non applicable

Information supplémentaire

Miscibilité à l'eau totalement mélangeable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter Sous l'action des acides (y compris du dioxyde de carbone !), de l'acide cyanhydrique se dégage: il est combustible et peut former au contact de l'air des mélanges gazeux explosifs., Conserver à l'écart des sels acides.

Produits de décomposition dangereux HCN: Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produit Toxicité aiguë par voie orale DL50 rat: 258 mg/kg (obtenu par calcul)

Produit Toxicité aiguë par pénétration cutanée DL50 lapin: 416 mg/kg

Produit Expérience chez l'homme Très toxique par inhalation et par ingestion.

L'inhalation (déjà en présence d'environ 200 ppm HCN dans l'air respiré) ou l'ingestion (environ 200 à 300 mg KCN) peuvent provoquer la perte de conscience et la mort.

Peut être absorbé par la peau.

Les intoxications agissent sur le système nerveux central.

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons CL50 *Leuciscus idus melanotus*: 0.07 mg/l
Substance d'essai: produit solide
Méthode: documentation
relatif à la substance: Cyanure de sodium

Toxicité pour les daphnies CE50 *Daphnia magna*: 0.3 mg/l
Substance d'essai: produit solide
Méthode: documentation
relatif à la substance: Cyanure de sodium

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification	Date de révision	11/10/2009
160354	Date d'impression	11/20/2009
Numéro de commande	Page	12 / 13

Toxicité pour les bactéries CE50 Escherichia coli: 0.004 mg/l
Substance d'essai: produit solide
Méthode: documentation
relatif à la substance: Cyanure de sodium

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PRODUITS RÉSIDUELS

Note de disposition Les déchets doivent être disposés selon les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Les contenants vides doivent être manipulés avec soin en raison du résidu du produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

T.M.D. routier / ferroviaire

Classe	6.1
No ONU	1935
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition	CYANURE EN SOLUTION, N.S.A.
Polluant marin	P

Transport maritime Code IMDG

Classe	6.1
No ONU	1935
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	P
No EMS	F-A, S-A
Nom technique (Nom d'expédition)	CYANIDE SOLUTION, N.O.S.
Polluant marin	P

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR

Classe	6.1
No ONU	1935
Groupe d'emballage	III
Nom technique (Nom d'expédition)	Cyanide solution, n.o.s.

Transport/indications complémentaires

Interdiction de transporter conjointement avec l'acide (danger de gaz toxique) ainsi qu'avec des denrées alimentaires et des produits d'alimentation pour animaux.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations canadiennes

Cette fiche signalétique (FS) a été préparée conformément aux règlements de produits contrôlés sauf pour l'utilisation des 16 en-têtes.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT

Cyanco® Cyanure de sodium, 2% ou moins

N° du matériau	Version	2.14 / CA
spécification 160354	Date de révision	11/10/2009
Numéro de commande	Date d'impression	11/20/2009
	Page	13 / 13

Classification SIMDUT

- D1A
- D2B

Situation de l'inventaire chimique international

Ce produit est conforme avec la liste d'inventaire des pays énumérés ci-dessous. Pour des informations sur les listes de pays ne figurants pas, veuillez communiquer avec le Regulatory Affairs Department.

• L'Europe (EINECS/ELINCS)	Y
• USA (TSCA)	Y
• Canada (DSL)	Y
• Australie (AICS)	Y
• Japon (MITI)	Y
• Corée (TCCL)	Y
• Philippines (PICCS)	Y
• La Chine	Y
• Nouvelle-Zélande	Y

16. AUTRES INFORMATIONS

Classements SIMD

Santé :	3
Inflammabilité :	0
Danger physique :	1

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.